CONSÉQUENCE DU REPORT DU CONGRÈS ORDINAIRE

La tension baisse d'un cran au MSP

Le bureau national du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a décidé de reporter le congrès ordinaire sur recommandation du Majliss Echoura et de la commission préparatoire du congrès. Un report qui permet de faire baisser d'un cran les tensions au sein de cette formation.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - La stratégie du président du MSP, qui consiste à pousser ses adversaires à agir dans la précipitation, aura échoué.

Le congrès ordinaire, dont la date avait été arrêtée au 26 mars de façon «unilatérale» par le bureau national, se déroulera finalement du 29 avril au 1er mai.

Cet ajournement fait suite à une demande de la commission nationale de préparation du congrès que préside Salem Chérif Nasreddine. «Nous avons expliqué aux membres du Majliss Echoura qu'il est impossible de préparer un congrès dans un délai aussi court. Le conseil consultatif a examiné notre demande, l'a entérinée puis a saisi le bureau national qui a fini par donner son aval», a affirmé hier Salem Chérif Nasreddine.

Les adversaires de Soltani ont donc gagné une nouvelle bataille. Il semblerait même que le président du MSP manque de réussite. Pour preuve, la commission chargée de préparer le congrès, qui est une structure de première importance, lui a totalement échappée. Lors de l'élection de la composante de cette commission, les membres du Majliss Echoura ont opté pour la liste de Salem Chérif Nasreddine, qui s'avère être un des plus fervents opposants d'Aboudjerra Soltani.

Mais le report du congrès a pour conséquence directe de faire baisser la pression au sein du Mouvement de la société pour la paix. Ces dernières semaines, les relations entre Aboudjerra Soltani et les membres du Majliss Echourra étaient au plus bas. Mais la situation n'a pas atteint le stade de «crise».

Tous les responsables du MSP, quelle que soit leur tendance, sont au moins d'accord sur ce point. «La situation actuelle au sein du parti se caractérise par certaines tensions qui sont normales à l'approche d'un congrès. Mais pas question de parler de crise, le parti jouit d'une grande stabilité qui est à mettre sur le compte de la discipline de ses cadres et de ses militants», indique Abdelouahab Abdelhalim, député et membre du bureau national.

Photo : DR

Soltani manque de réussite.

Les «tensions» qu'il évoque opposeraient Aboudjerra Soltani à certains cadres du parti. «Je ne pense pas que ces tensions aient atteint les instances du parti, cela se limite aux individus.» «Que des personnes désirent rester à la tête du parti est en soi tout à fait naturel. Tout comme il est légitime que certains souhaitent leur départ afin de les remplacer par des personnes qu'ils jugent plus compétentes», estime pour sa part Salem Chérif Nasreddine. Et le soutien à Bouteflika dans tout cela? Le MSP, membre de l'Alliance présidentielle, n'a toujours pas tranché officiellement cette question, contrairement au FLN et au RND. Là aussi, les cadres du parti considèrent que la révision et le soutien à un troisième mandat en faveur de Bouteflika sont des sujets «secondaires». «La position du MSP est très claire : le parti ne pourra se prononcer sur la nouvelle Constitution sans en avoir lu le projet. Le président du MSP l'a récemment expliqué aux responsables du FLN et du RND», relève Abdelouahab Abdelhalim.

«Notre formation est régie par des règles qui lui permettent de jouir d'une grande indépendance.

Pour ce qui est de la révision de la Constitution, la décision finale revient aux instances du parti», dira pour sa part Salem Chérif Nasreddine.

T. H.

IMPLICATION DE L'ENTV DANS LA CAMPAGNE POUR UN 3E MANDAT PRÉSIDENTIEL

Les parlementaires du RCD interpellent Boukerzaza

Le groupe parlementaire du RCD a résolu d'interpeller le ministre de la Communication à propos des appels à candidature au profit du président Bouteflika que la télévision diffuse quotidiennement. Cette action parlementaire que le RCD entend entreprendre se veut également une dénonciation de ce que l'ENTV commet comme manquements à la mission de service public.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Avec une telle initiative, le parti de Saïd Sadi fait figure de premier parti de l'opposition à s'élever contre la pratique à laquelle s'adonne l'ENTV. En effet, dans un communiqué daté d'hier, le RCD qualifie la diffusion des appels en question de «condamnable moralement, politiquement inadmissible et illégale au regard de la loi». Le parti affirme aussi que «ce détournement du service public doit cesser». Le RCD, qui a eu déjà à faire mention de l'impératif d'une supervision internationale du scrutin présidentiel de 2009, est conforté dans son appréhension de la fraude par cette propagande à laquelle la télévision sert de support.

«Cette propagande discrédite davantage l'ENTV et pollue un climat politique déjà trouble. Ce n'est pas en confirmant les appréhensions d'une révision de la constitution, par ailleurs anticonstitutionnelle, que l'on va rétablir un discrédit du pouvoir largement entamé sur la scène internationale et la confiance du citoyen qui a déserté la relation Etat-société», souligne le parti dans son communiqué, ajoutant : «Relayant la complicité du Conseil constitutionnel, l'asservissement du Parlement et les manipulations de l'administration, les abus médiatiques de l'ENTV rendent impérative une surveillance internationale crédible et qualifiée pour tous les scrutins à venir.»

S. A. I.

CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Des Epic pour handicapés

Le conseil de gouvernement a examiné et endossé, hier, à l'occasion de sa session hebdomadaire, un projet de décret exécutif portant création d'entreprises pour le travail protégé.

Ces entreprises, qui ont statut d'entreprises publiques industrielles et commerciales (Epic), se destinent aux personnes handicapées. Elles se déclinent en deux versions : des ateliers protégés et adaptés aux besoins et profils des travailleurs et des centres de répartition du travail à domicile. Ces entreprises accueilleront les personnes handicapées dans une proportion équivalente à 80%. Les 20% des postes restants reviendront aux personnes normalement constituées. Le conseil du gouvernement a, en outre, examiné et endossé un projet de décret exécutif portant création de centres de séjours sanitaires.

Ces structures seront des Epic. Elles auront pour fonction d'accueillir les accompagnateurs des personnes malades admises au niveau des établissements hospitaliers ainsi que des patients qui doivent subir des soins et qui ne nécessitent pas forcément une hospitalisation.

Ces centres fourniront également une somme de prestations de services aux patients ainsi qu'aux accompagnateurs de malades.

S. A. I.

Interrogé sur la fameuse histoire des MIG-29 que l'Algérie aurait retenu de rendre à la Russie parce que non-conformes à la commande, le ministre de la Communication, Abderrachid Boukerzaza, s'est refusé à tout commentaire. Y compris relativement à la question de savoir s'il était vrai que l'Algérie allait se rabattre sur l'achat de MIG-35 comme rapporté par la presse.

S. A. I.

GRÉVISTES DE LA FAIM DE MASCARA

Le mouvement transféré à Alger

Les directeurs des établissements scolaires de Mascara en grève de la faim ont décidé de déplacer leur mouvement de protestation vers Alger.

Selon les concernés, cette décision fait suite au manque de considération et aux empêchements rencontrés dans l'accomplissement de leur mouvement social. Les directeurs d'école affirment avoir été démis de leurs fonctions par la tutelle locale pour des motifs fallacieux.

Dans un communiqué remis à notre rédaction, les protestataires demandent aux autorités compétentes l'ouverture d'une enquête afin de faire la lumière sur cette affaire. Les grévistes de la faim soulignent accorder un délai de 10 jours pour avoir une réponse à leurs doléances.

Leur action à Alger consiste en un mouvement de dénonciation à l'endroit des responsables de partis politiques, syndicats autonomes, médias, organisations non gouvernementales ainsi que les institutions de la république.

N. M.